



Jean Baptiste COMPAORE, désigné Gouverneur par intérim de la BCEAO

dimanche 23 janvier 2011, par Burkinapmepmi.com

La 15^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA a décidé à l'issue de la démission de Monsieur Philippe Henri DACOURY-TABLEY à son poste de Gouverneur de la BCEAO, de confier l'intérim au burkinabè Jean-Baptiste COMPAORE, Vice-Gouverneur de la BCEAO jusqu'au prochain sommet.

Monsieur Jean Baptiste COMPAORE est né le 12 avril 1954.

Ancien élève du collège de la Salle et du lycée Phillipe Zinda Kaboré de Ouagadougou (1967-1974), Monsieur COMPAORE est titulaire d'un BAC série B et d'une maîtrise en Sciences Economiques, option Gestion (1975-1979).

Entré au COFEB/BCEAO en 1980, il en sort en 1981, nanti d'un Diplôme d'Etudes Supérieures (DES) bancaires et financières, pour intégrer l'Administration de la BCEAO à Dakar.

Monsieur COMPAORE a servi notamment à la Direction Centrale du Crédit et à la Direction Centrale de l'Inspection de cette institution.

En août 1990, il sera nommé Inspecteur des Banques à la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), poste qu'il occupera jusqu'en avril 1995.

C'est à cette date que Monsieur Jean Baptiste COMPAORE fait son entrée à la Présidence du Faso comme Conseiller-Directeur au Bureau des Affaires Economiques et Sociales, d'où il sera nommé en septembre 1996, comme Secrétaire Général du premier Ministère jusqu'en novembre 2000.

A cette date il est nommé Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Finances et du Budget.

Le 10 juin 2002, Monsieur COMPAORE est nommé au poste de Ministre des Finances et du Budget, poste qu'il occupera jusqu'en 2008.

Le 26 septembre 2008, il est nommé Vice-Gouverneur de la BCEAO en remplacement de son compatriote, Monsieur DAMO Justin BARO qui assurait lui aussi, depuis deux ans, l'intérim du Gouverneur de la BCEAO Charles Konan Banny.

Burkinapmepmi.com

[Voir le communiqué officiel](#)